

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

(11) N° de publication :
(à utiliser que pour les commandes de reproduction)

2 641 021

(21) N° d'enregistrement national :

88 17558

(51) Int Cl⁵ : E 04 H 13/00, 1/12.

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 26 décembre 1988.

(71) Demandeur(s) : Daniel Jean ARNOUX. — FR.

(30) Priorité :

(72) Inventeur(s) : Daniel Jean Arnoux.

(43) Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 26 du 29 juin 1990.

(73) Titulaire(s) :

(60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

(74) Mandataire(s) :

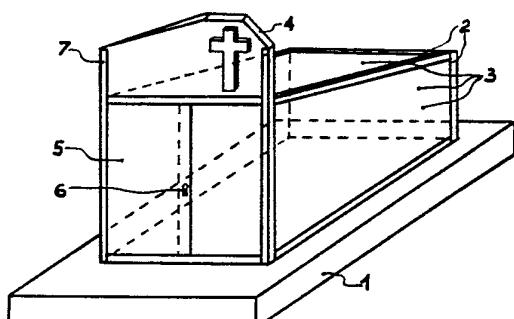
(54) Monuments funéraires de construction légère transparente destinés à abriter et protéger les tombes et les objets que l'on y dépose.

(57) Fabrication de monuments funéraires, style vérandas ou vitrines.

L'invention consiste à protéger des intempéries et du vol les objets déposés sur la tombe.

Elle est constituée par l'implantation sur la dalle, repère 1, qui peut être habillée de panneaux de tôles d'aluminium décorées de dessins polychromes, d'une véranda, ou d'une stèle vitrine, ayant des portes fermées à clés.

L'invention donne un aspect nouveau aux monuments et vise à protéger les objets, et à réduire les poids.



- A1

BREVET 2 641 021 - A1

La présente invention se rapporte à un mode nouveau de fabrication de monuments funéraires style, vérandas, vitrines, visant à protéger les objets que l'on dépose sur les tombes.

5 Ce procédé pourra être accompagné, pour l'habillage de la partie appartenante de la tombe, de tôles d'aluminium décorées de dessins polychromes.

Dans les réalisations courantes, les ornements (objets, souvenirs, photographies, fleurs) sont exposés au chapardage et intempéries.

L'invention vise à donner un aspect nouveau aux monuments funéraires et à protéger les objets.

10 Ce but est réalisé en implantant sur la tombe une sorte de véranda ou de vitrine, voir figures 1, 2, 3 et 4.

Les monuments fabriqués actuellement en minéraux sont d'un poids élevé, ce qui provoque souvent affaissement, déformation, etc., et sont d'un prix élevé.

15 L'invention proposée est donc d'un poids très inférieur, ce qui évite ces inconvénients, et le prix est moins coûteux.

Description de l'ensemble style véranda : l'habillage de la partie apparente du caveau pourra être composé de panneaux de tôles d'aluminium décorées de dessins polychromes, imitant le marbre, la pierre, le bois, etc., préalablement fixées ou collées sur un support plan, telle qu'une plaque d'aluminium, de fibres et ciment, de polycarbonate ou autres matières inaltérables et indéformables, voir parties apparentes figure 1 repère 1, figure 4 repère 3.

25 Les caveaux fabriqués actuellement sont de côtes standards et l'habillage comme ci-dessus pourra être fait sous forme d'ensemble prêt à monter.

Le montage de l'habillage pourra être fixé par visserie, par collage, etc. Les angles et les raccords seront étanchés au montage avec silicone, ou autres, recouverts de couvre-joints pour la finition.

30 Dans le cas de cercueil mis en terre, une dalle sera nécessaire pour la fixation de l'habillage.

Sur la surface horizontale du caveau sera fixé un chassis en profilés d'alliage léger, P.V.C., ou autres, figure 1 repère 2 (style véranda). Le chassis sera étanché de l'habillage par joints, silicone ou autres.

35 Les côtés et le dessus du chassis seront équipés de verre, pléxiglas, ou autres, figure 1 repère 3, et étanchés comme procédé véranda.

L'un des côtés du chassis comportera une porte, figure 1 repère 5, de même matière que les côtés et fermera à clés, figure 1 repère 6.

40 Le chassis pourra être composé de deux poteaux d'une hauteur plus importante, voir figure 1 repère 7, permettant la fixation d'une stèle, figure 1 repère 4.

La stèle pourra être en minéraux ou aluminium décoré ou autres matières inaltérables.

Dans le cas de stèle en minéraux, l'épitaphe et les motifs seront traditionnels.

5 Dans le cas de stèle en aluminium, l'épitaphe et les motifs seront rapportés sur la tôle ou gravés.

Le dessin, figure 1, est à titre d'exemple, et la diversité des formes du chassis est illimitée.

10 Le chassis pourra être monté sur caveau traditionnel en marbre ou autres.

Dans le chassis terminé, les objets déposés seront protégés, et l'on pourra mettre les urnes contenant les cendres d'une personne incinérée.

15 - Description de l'ensemble de style vitrine : l'habillage de la partie apparente sera le même que celui du style véranda, figure 4 repère 3, ou en matériaux traditionnels tels que le marbre.

La stèle comportera une vitrine, voir figures 2, 3 et 4.

Cette stèle sera composée d'une armature façonnée suivant différentes formes et recouverte de tôles d'aluminium décorées de dessins polychromes.

20 La vitrine sera composée de portes, généralement vitrées, avec une fermeture à clés, visant à protéger les objets.

Ces stèles pourront être fabriquées industriellement ou sous forme d'ensemble prêt à poser, voir deux exemples figures 2 et 3.

La diversité des formes sera au goût de la clientèle.

25 Les modèles, style vérandas et vitrines, sur figures 1, 2, 3 et 4 sont à titre d'exemples. Toutes variantes pouvant être apportées sans pour cela sortir de leur domaine.

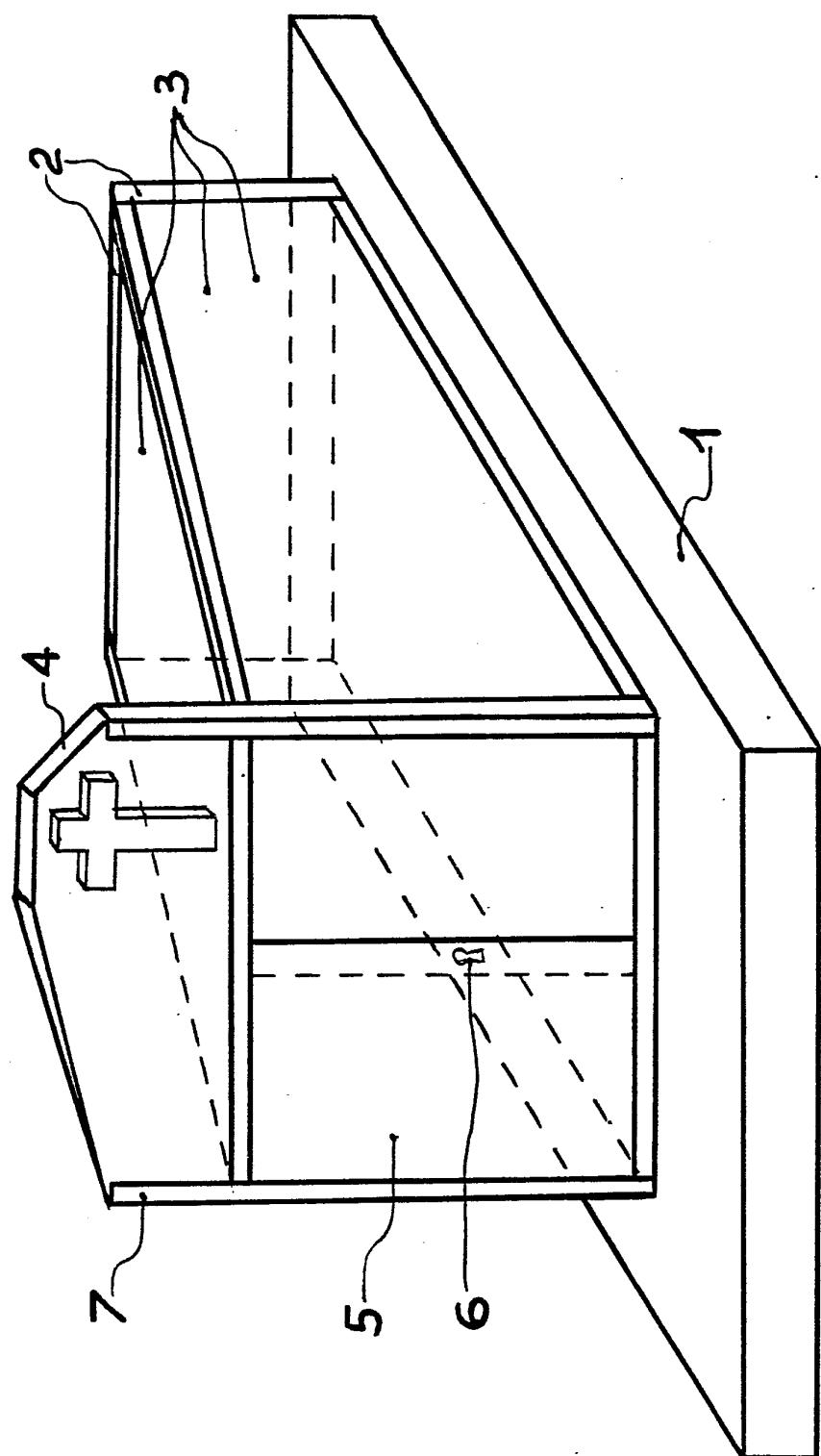
REVENDICATIONS

- 1) Monument funéraire de construction légère transparente caractérisée en ce qu'elle est composée : "d'un chassis léger 2, de parois transparentes 3, d'une porte 5 fermée à clés 6, d'une stèle" posée et fixée sur le plan horizontal du caveau 1 qui peut être habillé de tôles d'aluminium décorée.
5 2) Construction selon revendication 1 caractérisée en ce que le caveau peut être habillé de tôles d'aluminium décorées de dessins polychromes imitant le marbre, la pierre, le bois ou autres motifs.
- 10 3) Construction selon revendications 1 et 2 caractérisée par la fabrication de panneaux de tôles d'aluminium décorée de dessins polychromes préalablement collés ou fixés sur des plaques d'aluminium, de fibres et ciment, de polycarbonate ou autre matière inaltérable puis coupé aux dimensions des parties apparentes des caveaux.
- 15 4) Construction selon revendication 1 caractérisée par la fabrication de stèle composée d'un chassis léger habillé de tôles d'aluminium décorée de dessins polychromes comportant une épitaphe et pouvant comporter une porte fermée à clés.

PL. 1/3

2641021

FIG. 1



PL 2/3

2641021

FIG. 2

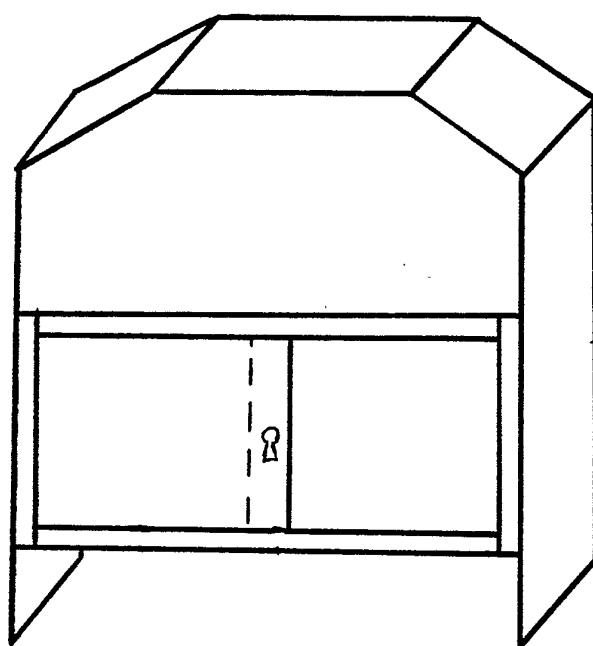
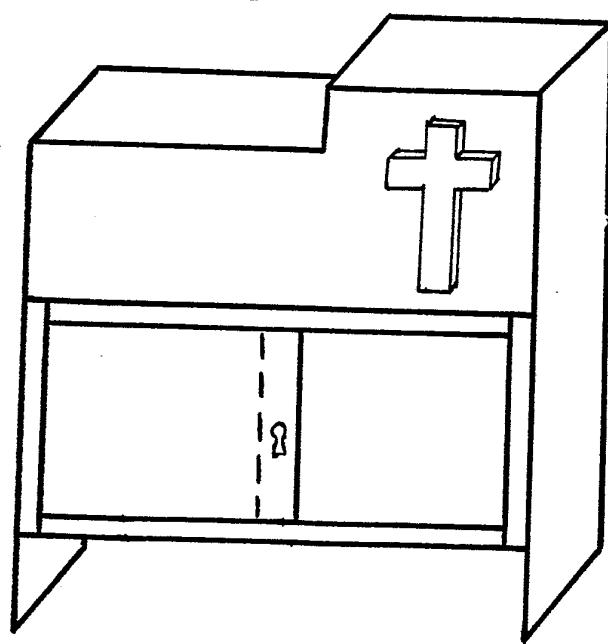


FIG. 3



2641021

PL. 3/3

FIG. 4

